

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 12

Artikel: Robe de soie : [suite]
Autor: Marcel, Etienne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cutanée, une partie de cet agent put entrer en solution et provoquer une irritation de la peau avec formation de pustules.

D'après ces résultats, le conseil d'hygiène a conclu que l'usage des bas teintés avec le concours de préparations métalliques devait être proscrit et considéré comme dangereux, surtout pour les enfants en bas âge.

Mesdames les mamans, vous êtes averties !

Le salaire. — Les Romains faisaient tant de cas du sel, qu'ils en offraient aux dieux et mangeaient dans les sacrifices des gâteaux faits de fleur de farine mêlée de sel.

Les premières libéralités que les magistrats de Rome firent au peuple étaient en sel ; les magasins qui renfermaient cette denrée étaient dans une rue qui en avait pris le nom de *via salaria*.

On payait même souvent de sel les travaux des ouvriers, et c'est de là qu'ont été formés les mots « salaires » et « salarier ».

On se servit aussi du terme « salé » pour exprimer toutes sortes de bons mots, mais alors par analogie à la saveur piquante qui constitue le mérite du sel.

La puissance des intérêts capitalisés.

On sait qu'un denier, placé à intérêts composés, à la naissance de Jésus-Christ, aurait produit, à la fin du dix-huitième siècle, une somme suffisante pour acheter toutes les richesses de la terre.

Si Charlemagne vous avait légué la modique somme d'un franc, il vous aurait certes fait un joli cadeau ; 1 franc, placé à 5 % en 814, vaudrait maintenant, à intérêts composés, 20,574,000,000,000,000,000 francs. Les coffres-forts de tous les Etats civilisés, et nous ne croyons pas qu'on en ait dans les autres, pourraient se vider de leurs trésors, les princes de la finance, les Rothschild et les Pereire, la Banque de France, verseraient sur ce monceau de richesses les trésors qu'ils possèdent, qu'on aurait à peine la billionième partie de la somme qui reviendrait.

Mots et locutions. — Quelle est l'origine du mot *aubaine*, *bonne aubaine* ?

Les étrangers étaient autrefois appelés *aubains*. Au temps de la féodalité, lorsque les aubains mouraient sur les terres d'un seigneur, leur succession lui revenait de droit. On appelait ce droit une *aubaine*. Et lorsque cette coutume fut abolie, on n'en continua pas moins à appeler *aubaine* tout avantage inespéré, inattendu.

Pourquoi qualifie-t-on d'*immortels* les membres de l'Académie française, tandis que cette dénomination n'est pas appli-

quée aux membres de l'Institut ? Cela vient du sceau adopté, après que les statuts de cette société eurent été approuvés par le cardinal de Richelieu, et sur lequel figurait une couronne de laurier avec ces mots : *A l'immortalité*, sceau qui est resté particulier à l'Académie française.

La rondelle. — C'était encore au temps où la fourniture de l'équipement était à la charge du soldat. Un de nos jeunes miliciens du Gros-de-Vaud, commandant une tunique à son tailleur, lui donne diverses instructions ; il recommande tout particulièrement ce qui a trait au bouton de la bride destinée à soutenir le ceinturon.

On plaçait alors derrière ce bouton, à l'intérieur de la tunique, une rondelle de cuir pour que le fil qui le fixait à cet endroit n'emportât pas l'étoffe.

— Vous ferez bien attention, lui dit le jeune soldat, de coudre ce bouton solidement. Il ne faut pas que la rondelle soit trop grande, ça n'irait pas ; il ne faut pas non plus qu'elle soit trop petite, ça n'irait pas non plus... Comme une pièce d'un franc ce serait trop grand ; comme une pièce de cinquante centimes, trop petit. Il faut qu'elle soit comme qui dirait... une pièce de huitante centimes.

ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

VI

En entendant ainsi parler Rose, en présence de cette soudaine et égoïste légèreté, je me sentis manquer de confiance et de courage. Je résolus cependant de rappeler à la pauvre enfant quelques-unes de ses confidences passées, qu'elle avait, par malheur, oubliées si promptement.

— Autrefois, pourtant, vous aimiez la campagne, Rose, — lui répliquai-je. — Vous souvenez-vous de vos rêves, de vos projets d'alors ?

— Oh ! des rêves, j'en fais toujours ! La campagne, je l'aime encore, — interrompit-elle vivement. — Mais je ne savais pas, vraiment, ce que je voulais : j'étais une enfant alors... Ce que je voudrais maintenant à la campagne, voyez-vous, ce serait un petit pavillon, tout blanc, avec une marquise peinte en gris, et un perron de plusieurs marches. Et un jardin autour avec un petit bassin au milieu, et beaucoup de rosiers, de géraniums, de lilas et de pivoines. Une de ces maisonnettes comme on en voit partout, à Bougival, à Nogent, à Asnières ; comme nous en aurons une,... monsieur Philippe me l'a dit,... quand nous serons rentiers, dans une quinzaine d'années d'ici, — acheva-t-elle brusquement, trahissant ainsi ses projets et ses résolutions, dans sa précipitation enfantine.

— Ainsi tout est fini ? Vous êtes bien décidée, Rose ? — repris-je assez tristement.

— Oh ! oui, très décidée... Je ne reviens amais sur ce que j'ai résolu...

— Et M. Philippe est aussi décidé que vous ? — interrompis-je, sans contredire cette audacieuse assertion.

— Oh ! oui... certainement... On ne peut pas s'imaginer combien il est prévenant pour moi, respectueux pour grand'mère, et aimable, et empressé !...

— Alors, ma petite Rose, je n'ai plus qu'à faire des vœux pour votre bonheur futur et la réalisation de vos rêves.

— Oui, Madame, je vous en remercie... Et, tenez, faites-en aussi, comme j'en fais, moi, bien sincèrement, pour que ce pauvre M. Louis se console. J'ai eu une véritable amitié pour lui : il est si honnête et si bon !... Bah ! à notre âge, les peines ne sont pas longues. Nous serons encore bien heureux, chacun de notre côté, j'en suis sûre, — acheva-t-elle, en tournant vers le ciel, avec un mouvement plein de confiance et de gaité, son fin et gracieux visage, auquel les premiers rayons de lune, glissant sur les toits d'alentour, faisaient comme une couronne blanche.

Après quoi, comme il était tard, Rose me souhaita une bonne nuit et s'en alla, dans sa petite chambre, rêver, j'en suis certaine, de son pavillon blanc à marquise et à jardin fleuri.

Pour moi, j'écrivis alors une assez longue lettre au pauvre Louis Morel, lui disant que j'avais parlé et remontré en vain ; que la vanité et la légèreté de Rose étaient toutes-puissantes, la tendresse de Rose effacée, et qu'il ne restait plus d'espoir.

A dater de ce jour et de cette conversation décisive, je commençai, je l'avoue, à perdre de ma sympathie pour ma pauvre petite voisine, et je causai avec elle moins souvent. Je voyais bien, du reste, qu'elle était occupée de toute autre chose que de nos simples et tranquilles causeries.

Rose, devenue plus élégante, plus frivole, était moins laborieuse, naturellement, et moins soigneuse aussi. Plus d'une fois je vis la pauvre fauvette haleter faute d'eau, et s'affaïsser en plein soleil : les marguerites et le rosier blanc se desséchaient sur la fenêtre. Les bonnets de la grand'mère étaient moins blancs, bien moins soigneusement tuyautés. Mais, en revanche, chaque fois qu'il m'arrivait de me lever avec l'aurore, je voyais toujours la pauvre Rose occupée à chiffonner un ruban, ou ajuster une dentelle.

A l'intérieur de la petite chambre, de très grands changements s'étaient opérés aussi. Plus de couronnes autour des portraits de famille ; plus de gais rameaux verts encadrant de leurs teintes de velours les vieilles épaulettes dédorées.

Mais Rose accrochait parfois, aux clous qui les fixaient au mur, un ruban détaché de ses cheveux, une écharpe de dentelle qu'elle dénouait en rentrant. Les traits des amis perdus disparaissaient sous le tissu léger, sous le clinquant de ces ornements fragiles. C'était comme dans le cœur de l'enfant elle-même, où la tendresse et les purs souvenirs étaient désormais ensevelis sous le voile brillant, trompeur, des joies d'un jour, des amitiés frivoles.

Rose dansait, Rose sortait, Rose avait le délire. Son teint de rose du Bengale commençait à perdre son éclat satiné et sa délicate transparence. Par suite de la fatigue

des journées de travail, suivant les longues nuits de fatigues et de veilles, ses lèvres incarnates devenaient blanches, et ses jolis yeux bleus étaient parfois rougis.

Je l'observais, je la plaignais, et pourtant je ne désespérais pas encore. Ce nouveau fiancé paraissait avoir pour elle une affection très vive. Rose pouvait donc faire encore un bon parti, compter sur un avenir agréable, brillant peut-être.

Mais, quand j'espérais, quand je cherchais à me rassurer encore, j'étais bien loin de deviner les secrets d'inquiétude, de gêne et de douleur qui se cachaient maintenant entre les murs de cette pauvre chambrette.

Un jour, je ne vis plus briller la croix de l'ancien lieutenant sur la tenture grise. Un peu plus tard, les deux épaulettes, toutes vieilles et rousses qu'elles étaient, disparurent également.

Je crus alors que Rose les avait enlevées pour décorer plus coquettement la pièce où elle recevait ses amis. Je ne savais pas qu'en ce moment, chez ma voisine, les créanciers frappaient à la porte, que la misère était au logis; que Rose avait engagé la croix et vendu les épaulettes à un juif qui louait, aux habitants du quartier latin, des costumes de carnaval.

N'était-ce pas navrant, et honteux à penser?... Les pauvres vieilles épaulettes, qu'avaient roussies la poudre des batailles, la fumée des canons, que le sang de quelque frère d'armes avait peut-être arrosées, qui avaient fait l'orgueil et la gloire du vieux soldat, — ces épaulettes flétries, déshonorées, allaient maintenant, aux jours de tumulte et de grossière orgie, flotter aux épaules de quelque hussard de barrière, de quelque arlequin ivre, hantant les guinguettes des faubourgs. O oubli! ô désastre! ô destin!... Pauvre Rose frivole! pauvre Rose égarée!

(A suivre)

On ministrè rudo eimbetà.

Dou z'estaffiers, que ne viquessont què po fèrè dâi farcès, avionit ruminâ d'allâ fèrè on tor dè lào façon à n'on brâvo ministrè que possédâvè cauquies partsets dè vegnès et qu'avâi dâo vin à veindrè. Lè dou gaillâ n'étiènt pas dè la perrotse, kâ se l'aviont étâ cognus dâo ministrè, diabe lo pas que l'ariont z'u lo toupet dè lâi fèrè 'na tôle farça.

Partont dè tsi leu onna demeindze matin po allâ lo trovâ, et l'atteindont que lo prédzo aussè dza coumeinci à senâ po allâ à la cura. L'arrevont âo momeint iô madama la menistra et la serveinta saillessont po allâ à l'église, et reincontront lo ministrè su lo pas dè porta, que l'avâi dza met sa roba et sè rabats.

— Bondzo, monsu lo ministrè! se fironit lè dou lulus ein traiseint lào carlettès, on no z'a de que vo z'aviâ dâo vin à veindre; lâi arâi-te moian dè l'agottâ?

— Dein stu momeint, na! repond lo ministrè; faut que y'aulo vito; reveni après lo prédzo.

— Oh, n'ein pas lo teimps. Ne dussa reparti tot lo drâi. Fèdè no z'ein pi agottâ

on seul verro, et se no conveint, ne l'atsiteint; mâ n'ein pas lizi d'atteindrè, sein quiet no faut allâ vouâiti autra part. D'ailleu ne vollient pas no z'arretâ duè menutès.

Lo ministrè, ben'èse dè poâi veindrè sè peinsè que l'a lo teimps et lè fâ dècheindrè à la câva. Lè cliotsès branlâvont adé.

Quand lo prédzo eut botsi dè senâ et que lo régent eut liaisu lè dix coumandeints, lo ministrè n'étiènt pas onco arrevâ. On atteind on momeint... rein. La menistra coumeinci à preindrè couson et sè peinsè que y'a dâo diablo. Le soo po allâ vouâiti après. La serveinta tracé assebin. On part d'hommo et dè fennès que sè peinsont que po sù l'est arrevâ on malheu, kâ jamé lo ministrè n'a étâ ein retard, vont après la serveinta.

On arrevâ à la cura. La porta étâi âoverta, mâ dè ministrè, pas trace. On ne savâi pas què sè derè quand tot d'on coup seimbiè qu'on ôtè ruailâ dâo coté dè la câva. Vito on sè dérotsè avau lè z'égras et que tràovè-t-on? Lo ministrè devant lo bossaton, que tagnâi lo pâodzo allietta drâi ein dessus dè la portetta, et sein ouzâ remoâ...

C'étiènt cliâo duè tsaravoutès qu'étiènt vègnâi po soi-disant atsetâ lo vin qu'ein étiènt causa. Quand l'eurent bu à tsacon on verro, ion dè cliâo chenapans accrotsè lo guelion, lo trait et s'einfatè amont lè z'égras po s'einsauvâ avoué. L'autro décampè après et lo pourro ministrè que vâi son vin piclliâ pè lo perte coumeint de 'na goletta, n'a què couâite dè lâi vito mettrè lo pâodzo po l'arretâ, et sein poâi traci après cliâo pandoures, et l'a dû dzoîrè quie ein atteindeint que cauquon lâi apportâi oquiè po boutsi lo perte, et vouaïque porquie, pé la fauna dè duè tsaravoutès qu'ein ont recaffâ mé dè quinzè dzo, lo ministrè a étâ met ein retard po son predzo.

Le mot de la charade de samedi est passion. — Ont deviné : MM. Gerber, Lutry; Mayor, Echallens; Saugy, Morges; Sandmayer, Lausanne; Ogiz, Orbe; Duparc, Genève; Chappuis, Cuarnens; M^{me} Orange, Genève; Grossen, à la Brévine; H. Piguet, Genève. — La prime est échue à ce dernier.

Problème.

Un homme en mourant laisse une veuve qui est près de mettre au monde un enfant. Il ordonne, par son testament, que si elle accouche d'un garçon, celui-ci héritera des deux tiers de son bien, qui est de 3000 écus, et la mère de l'autre tiers. Mais si elle accouche d'une fille, celle-ci n'héritera que le tiers; les deux autres tiers seront à la mère. Il arrive que la mère accouche d'un garçon et de deux filles. Quelle sera la part de chacun?

Prime : Un objet utile.

Boutades.

Un chef de bureau fait appeler un de ses employés et lui dit d'un ton sévère :

— Voilà deux jours que vous êtes absent du bureau; pour quel motif?

— Monsieur, j'ai perdu mon père.

— C'est bien, tâchez que cela ne se renouvelle pas. (Authentique.)

Un sergent faisant la leçon à ses conscrits :

— Que je vous engage à ne pas oublier que l'immobilité, elle est le plus beau mouvement de l'exercice.

Le docteur D... est appelé en consultation chez un gros financier, qui se croit atteint d'une maladie de foie.

Le docteur, l'oreille sur la poitrine, ausculte son client.

— Je remarque une exubérance anormale dans la région du cœur, il faudra que nous la réduisions.

— C'est mon porte-feuille, docteur, enlevez-en le moins possible.

En wagon :

Un Anglais demande du feu à un voyageur; celui-ci tend son cigare à moitié consumé; le fils d'Albion le jette par la portière après avoir allumé le sien.

Le voyageur ne dit rien, mais tire aussitôt un nouveau cigare de sa poche et demande à son tour du feu au gentleman; après s'en être servi, il jette également sur la voie le cigare presque entier de ce dernier.

L'insulaire saisit la leçon et ne souffle mot.

Au restaurant :

LE CLIENT. — Voyons, garçon, faites donc attention, vous inondez de bouillon ma redingote, que diable, un habit tout neuf!

LE GARÇON, impassible. — Oh! monsieur, ça ne fait rien!

LE CLIENT. — Comment, ça ne fait rien; vous êtes bon, vous!

LE GARÇON. — Passé sept heures, ça ne tache plus.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 47,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 103. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 68. — Barletta, à fr. 43. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 13. — Venise, à fr. 26. — Port à la charge de l'acheteur. — Nous payons dès ce jour, sans frais, les coupons d'obligations Nicolas 4 % au 1^{er} mai prochain. En vente la liste de tirage de la loterie de Berne.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.
(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.